

Constat

- Depuis 5 ans, l'école possède un petit rucher composé de deux puis trois ruches puis maintenant une seule ruche. A nous de les faire vivre voire survivre, les temps étant dur pour les abeilles...

Objectifs

- S'occuper de la ruche désormais installée dans le périmètre de l'école.
- S'occuper de la deuxième ruche que nous devrions recevoir fin de l'hiver
- Utiliser des techniques apicoles pour doubler notre cheptel durant le printemps/été 2009
- Informer les acteurs de l'école du comportement à adopter en présence de ces insectes.
- Construire entièrement une ruche.
- Sensibiliser les élèves à l'apiculture et aux rôles de l'abeille dans l'environnement.
- Collaboration avec les groupe « jardin »

Description

- Rucher : Entretien d'un rucher grillagé avec barrière de sécurité. Informer les utilisateurs de l'étang et de la prairie maigre par des panneaux explicatifs aux abords du rucher.
- Informer les classes de 5ème et d'accueil, ainsi que tous les nouveaux élèves arrivés dans l'établissement à la rentrée 2008-2009, selon leur horaire sur les avantages d'avoir un rucher à l'école et sur quel comportement adopter aux abords directs du rucher d'une part et en cas de départ d'essaim d'autre part.
- Effectuer les travaux apicoles d'usage, se renseigner sur les méthodes à utiliser et faire en sorte de prévenir le départ d'essaim. Récolter et vendre le miel obtenu. Fabriquer les étiquettes des pots selon les normes agroalimentaires suisses. Faire les traitements de prévention contre différentes maladies.
- Proposer des visites guidées de ruches lors des cours de sciences CYT 6 et aux classes primaires se trouvant dans l'établissement.
- Construction d'une ruche complète : cinq corps de ruches, 40 cadres, montés avec fils de fer et cire gaufrée; construction de trois chasse-abeilles.

Mise en œuvre

- Rucher: Installation d'une deuxième ruche en hiver ; tentative de dédoublement au printemps
- Prévention en hiver.
- Exploitation apicole dès le printemps avec si tout va bien récolte de miel en juin
- Ruche : Tout au long de l'année.

Financement

- 500 frs à 1'000 frs
- Pris en charge par l'école (compte projet A21) ainsi que la vente de miel ou d'objets fabriqués par les élèves

Coordination :

- Mme Rieder Sandra (responsable projet ruche)
- M Vial Jean-Louis, (responsable du groupe jardin)
- Mme Himmi Fabienne (maîtresse de travaux manuels)

Partenaires :

- Direction ESLM
- Commune d'Yverdon
- Mr Jean Claude Guex, apiculteur, Boillon (FR)
- Section Nord Vaudoise d'Apiculture